



## Présentation au Comité permanent des finances

Le 4 février 2020 à 17 h

Par Jean Simard, président et chef de la direction

---

### Contexte mondial et national

Merci de cette opportunité dans le cadre de la consultation prébudgétaire en cours, de vous partager la situation dans laquelle se trouve l'industrie de la production primaire de l'aluminium au Canada, tout en vous exprimant les mesures que nous vous invitons à mettre de l'avant afin de favoriser la compétitivité de notre industrie dans un contexte de marché de plus en plus concurrentiel.

Notre industrie traverse depuis maintenant 10 ans un creux historique des prix, mis à part quelques soubresauts, alors que ses coûts augmentent progressivement, que son environnement d'affaires se dégrade par le risque géopolitique, ici même en Amérique, à travers les conflits commerciaux et les guerres tarifaires sources de déstabilisation de nos marchés traditionnels.

Pendant ce temps, nos usines prennent de l'âge, et requièrent de nouveaux investissements de mise à niveau pour faire face aux défis des 25 prochaines années et se maintenir dans le peloton de tête d'un monde industriel reposant sur le 4.0.

Des investissements significatifs voir massifs sont donc à prévoir.

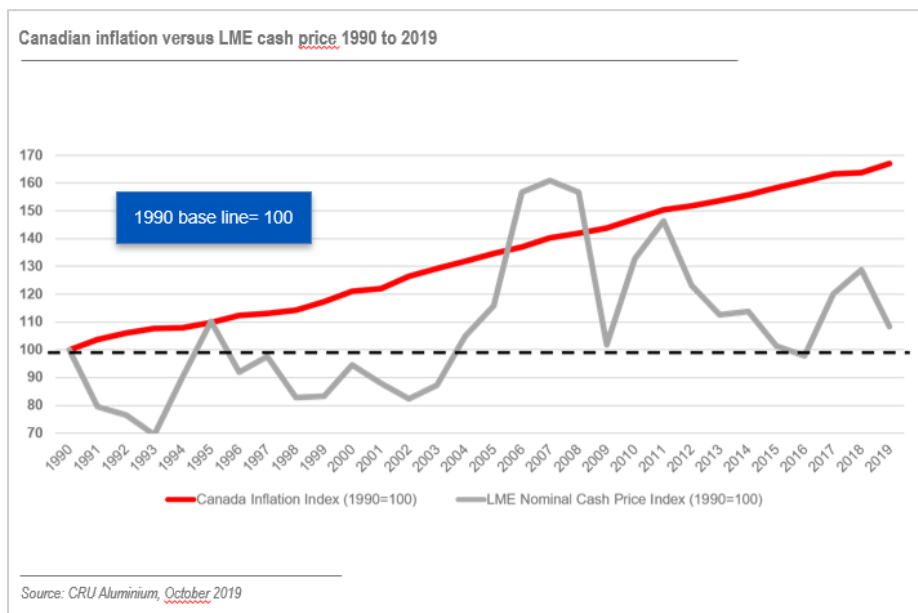
Soyons clairs cependant, il n'est pas question ici de phase d'expansion ou de grands projets d'investissements en capital.

La mise à niveau du système fiscal américain réalisée en 2018 a considérablement modifié l'environnement d'investissement aux États-Unis. A cela s'ajoutent des relocalisations de certaines capacités du secteur automobile vers le Mexique, pour bénéficier de l'accès à du métal à moindre prix, parfois même rendu illégitime par des mesures prises dans l'un des deux autres pays signataires de l'ACÉUM.

Malgré un accord de libre-échange renouvelé, que nous continuons d'appuyer, notre environnement d'affaires demeure très instable, sujet à des décisions politiques, prises ailleurs et affectant significativement la dynamique de notre marché de commodité.

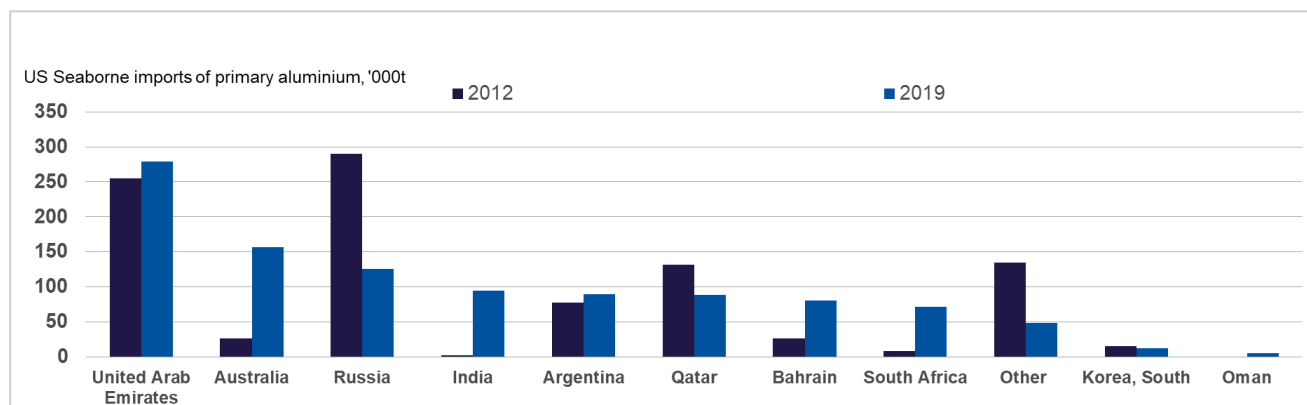


Alors que nous obtenons pour notre métal aujourd'hui le même prix qu'il y a 30 ans, nos coûts sont ceux de 2020, et nos marges bénéficiaires sont ainsi réduites à 44% de ce qu'elles étaient il y a 30 ans.



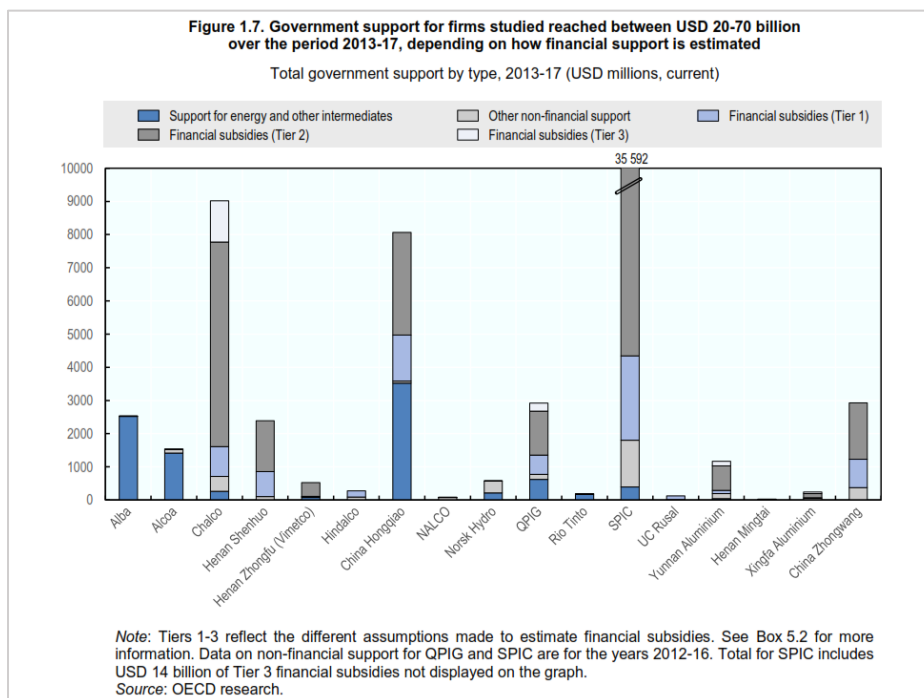
## Une concurrence démesurée dans un marché dysfonctionnel

Notre industrie est de plus confrontée à la concurrence grandissante de capacité souveraine, soit près de 70 % de la capacité mondiale, dans des pays tels la Chine, les Émirats arabes unis, ou l'Inde, technologiquement avancée et très compétitive même sur le marché américain.





La production chinoise, largement subventionnée, tel que démontré dans le rapport de l'OCDE sur le marché de l'aluminium de janvier 2019, continue de causer des effets pervers sur nos marchés à travers l'exportation de produits transformés hautement subventionnés.



Source: OECD, Trade Policy Report, Janvier 2019

## Demeurer compétitif : la modernisation 4.0 plutôt que la croissance

Notre industrie qui a investi des milliards de dollars au cours des 20 dernières années dans la modernisation de ses usines, augmentant sa capacité et réduisant ses GES, doit maintenant procéder au passage à la production 4.0, en intégrant l'automatisation, la robotisation et le Big Data. Cette démarche devra s'accélérer dans le temps afin de maintenir la compétitivité de nos usines sur le plan mondial, alors que nos concurrents bénéficiant d'un environnement d'affaires grandement soutenu par des fonds souverains, et une réglementation permissive ajoutent de la capacité à des coûts considérablement moindres.



C'est dans cette perspective que nous vous soumettons les **recommandations** suivantes :

**Afin d'améliorer notre compétitivité :**

- 1. Mise à jour, de concert avec les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique, de la mesure fiscale d'accélération de l'amortissement de la dépense en capital, afin de corriger l'iniquité de traitement et y donnant accès au secteur de l'aluminium, qui contrairement à l'acier n'a pas accès à la « catégorie 53 », mesure mise en place lors de l'énoncé budgétaire de 2018.**
- 2. Revoir les paramètres du programme SIF, afin de tenir compte des besoins de modernisation du parc d'usines visant la compétitivité.**
- 3. Éliminer le fardeau administratif afférent à la gestion des programmes incitatifs existants, afin de réduire la lourdeur de traitement ainsi que les délais de paiement.**

**Dans le but de maintenir et protéger notre accès au marché de l'ACÉUM :**

- 4. Utiliser les achats gouvernementaux afin de valoriser l'utilisation dans les projets financés par le gouvernement de solutions à faible empreinte carbone à partir de matériaux produits ici au Canada.**
- 5. Soutenir les besoins de modernisation des services de soutien au mécanisme de vigie des importations de l'Agence canadienne des douanes.**
- 6. S'assurer que le Mexique adopte un régime de vigie des importations d'aluminium sur son territoire aussi robuste que celui mis en place par le Canada en date du 1<sup>er</sup> septembre 2019.**
- 7. Développer avec les gouvernements des États-Unis et du Mexique une démarche d'harmonisation des mécanismes de suivi des transits d'aluminium sur le territoire de l'ACÉUM.**
- 8. Soutenir la mise en place de systèmes de traçabilité du métal sur le territoire canadien.**